HONORAIRES HORS TAXES

Barème Indicatif 2025

A parfaire en fonction de la complexité du dossier et des revenus du client TVA de 20% à rajouter

TAUX HORAIRE / 300 € H.T

FRAIS DE DOSSIER / (impression, charges de fonctionnement fixes): 80 € H.T
COMMANDE DE PIECES/ETAT CIVIL (courriers/frais/impressions): 100 € H.T
PREMIER RENDEZ-VOUS: 100 € H.T./30min 200€ H.T/Heure
CONSULTATION JURIDIQUE ECRITE AVEC ETUDE DU DOSSIER 250 € H.T/Heure

CONVENTION D'HONORAIRES

Pour chaque procédure engagée et chaque consultation il est établi une convention d'honoraires signée entre l'AVOCAT et le CLIENT

Plusieurs sortes de conventions d'honoraires peuvent être établies :

- Avec aide juridictionnelle ou sans aide juridictionnelle
- Avec protection juridique ou sans protection juridique
- Avec honoraire de résultat

I. PROCEDURES CIVILES

PROCEDURES EXTRA-JUDICIAIRES

- Résolution amiable des litiges (Hors rédaction d'un protocole d'accord) 600 € H.T (+ majoration de 10% sur l'honoraire de résultat si enjeu supérieur à 10.000 €)

- Assistance à conciliation (par réunion) 600 € H.T

TRIBUNAL JUDICIAIRE

-	Instance au fond (non compris les états de frais) si litige < 50.000 €	3 000 € H.T
-	Instance au fond (non compris les états de frais) si litige > 50.000 €	5 000 € H.T
-	Incident de mise en état	1 500 € H.T
-	Jugement avant dire droit	1 500 € H.T
-	Appel en cause	1 500 € H.T
-	Procédure de référé	2 000 € H.T
-	Juge de l'Exécution	2 000 € H.T
-	Postulation (avec / sans plaidoirie)	1 200 € / 800 € H.T.

Procédures de divorce (Hors liquidation)

<u>Divorce Judiciaire</u>

-	Divorce sur demande Acceptée	3 500 € H.T
-	Divorce pour Altération du lien conjugal	3 500 € H.T
-	Divorce pour faute (hors liquidation)	4 500 € H.T

Divorce par consentement mutuel et par acte d'Avocat

-	Divorce par acte d'Avocat sans bien immobilier	2 000 € H.T
-	Divorce par acte d'Avocat avec bien immobilier	2 500 € H.T

Procédures devant le Juge aux Affaires Familiales

-	Requête	2 000 € H.T
-	Référé	3 000 € H.T
-	Droit de visite d'un tiers	3 000 € H.T
-	Tutelle	2 000 € H.T
-	Adoption	2 500 € H.T

TRIBUNAL POUR ENFANTS

_	Assistance pour chaque audience devant	ام ایروم	1 000 € H.T
-	Assistance bour chaude addience devant	. IE Juge	1 000 € U.I

TRIBUNAL DE PROXIMITE

-	Instance au fond	2 000 € H.T
-	Procédure de référé	1 500 € H.T
-	Jugement avant dire droit	1 800 € H.T
-	Appel en cause	1 500 € H.T
-	Procédure sur requête	1 500 € H.T

TRIBUNAL DE COMMERCE

Instance au fond (Hors frais de mandataire et de greffe)

-	Intérêt du litige inférieur à 15 000 €	3 000 € H.T
-	Intérêt du litige compris entre 15 000 € et 50 000 €	4 000 € H.T
-	Intérêt du litige supérieur à 50 000 €	5 000 € H.T
-	Postulation (avec / sans plaidoirie)	1 000 € / 600 € H.T.

- Postulation (avec / sans plaidoirie)

Autres procédures

-	Procédure de référé	2 500 € H.T
-	Jugement avant dire droit	2 000 € H.T
-	Appel en cause	1 000 € H.T
-	Procédure sur requête	1 800 € H.T
-	Injonction de payer (sans opposition)	800 € H.T.

- Injonction de payer si opposition voir instance au fond

CONSEIL DE PRUD'HOMMES

-	Conciliation	2 000 € H.T
-	Bureau de Jugement	4 000 € H.T
-	Référé	2 500 € H.T
-	Jugement avant dire droit	2 000 € H.T
-	Appel en cause	1 500 € H.T

POLE SOCIAL

- Procédure sur requête	4 000 € H.T
-------------------------	-------------

TRIBUNAL DU CONTENTIEUX DE L'INCAPACITE

-	Procédure sur requête	3 000 € H.T
-	Hospitalisation sans consentement	1 500 € H.T

TRIBUNAL PARITAIRE DES BAUX RURAUX

-	Procedure sur requete	2 000 € H.T

COUR D'APPEL

-	Instance au fond	4 000 € H.T
-	Incident de mise en état	2 000 € H.T
-	Arrêt avant dire droit	2 500 € H.T
-	Référé Premier Président	3 000 € H.T
-	Postulation (avec / sans plaidoirie)	1500 € / 1000 € H.T

+ (Débours) Timbre Fiscal sans TVA de 225 €

II. PROCEDURES PENALES

TRIBUNAL DE POLICE

- Assistance à l'audience 1 500 € H.T

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Dépôt de plainte Procureur
800 € H.T
Audience correctionnelle
1 500 € H.T

INSTRUCTION

- Instruction délictuelle 3 000 € H.T

Instruction criminelle
 à partir de 6 000 € H.T
 (à parfaire selon la complexité du dossier et la convention d'honoraires)

JUGE DE LA LIBERTE ET DE LA DETENTION

- Assistance à l'audience 1 500 € H.T

JUGE DE L'APPLICATION DES PEINES

- Assistance à l'audience 1 500 € H.T

COUR D'APPEL

- Chambre correctionnelle 2 000 € H.T

COUR D'ASSISES

- Audience (par jour d'audience) 1 000 € H.T

CIVI

- Requête + Audience 3 000 € H.T (+ 10% d'honoraires de résultat)

INSTANCES ORDINALES OU DISPLINAIRES

- Instance au fond 3 000 € H.T

COMMISSION DE RETRAIT DE PERMIS DE CONDUIRE

- Instance au fond 1 500 € H.T

III. PROCEDURES ADMINISTRATIVES

TRIBUNAL ADMINISTRATIF

-	Instance au fond	4 000 € H.T
-	Référé	2 500 € H.T
-	Jugement avant dire droit	2 500 € H.T
-	Appel en cause	1 800 € H.T

COUR ADMNISTRATIVE D'APPEL

-	Instance au fond	4 000 € H.T
-	Arrêt avant dire droit	2 500 € H.T

IV. **EXPERTISES**

- Assistance à réunion d'expertise :

	0	Honoraire de base	500 € H.T
	0	Honoraire complémentaire (+ de 2 h de réunion)	250 € H.T
-	Rédaction dire à expert		250 € H.T

Toutes diligences en sus de celles normalement comprises dans les forfaits de base, seront facturées en sus au tarif horaire.

- HONORAIRES COMPLEMENTAIRES FACULTATIFS

Proportionnel au résultat obtenu ou à l'économie réalisée de :

- 10 % des condamnations ou sommes obtenues.
- 10 % de l'économie réalisée par rapport à la demande initiale.

Cet honoraire de résultat s'appliquera aux sommes recouvrées au fur et à mesure des recouvrements et sera prélevé sur les dépôts effectués à la CARPA.

En cas de condamnation, l'honoraire de résultat sera réglé par le client dès que la décision est définitive.

- ETAT DE FRAIS

L'ensemble des frais (photocopies, droit fixe et droit proportionnel seront réglés lors de la réception de cet état de frais.